



Compte rendu Réunion du Bureau Communautaire
Le 20 Avril 2026 à 19H

Ordre du jour bureau :

Décisions du Président

- Avenant Longayroux
- Plateforme Isotoner :
 - Actes de sous-traitance au marché de travaux
 - Avenant au marché de travaux

Administration générale

- Rôle du bureau communautaire
- Délégations
- Organisation du bureau et Commissions

Budget

- Comptes administratifs 2025 des annexes et Budgets prévisionnelles 2026 des annexes
- Affectation des résultats 2025
- Etat de la dette consolidée au 31/12/2025
- Capacité de désendettement au 31/12/2025
- Récapitulatif Budgets 2025
- Budget 2026-Subventions aux associations
- Budget 2026- Vote des taux d'imposition
- Budget 2026- Attribution de compensation
- Budget 2026- Budget principal
- Budget 2026-Etat de la dette consolidée au 01/05/2026
- Budget 2026-Projection capacité de désendettement 2026
- Budget 2026-Projets de la communauté et des structures annexes

Administration Générale

- Délégations au Président
- Subvention camping longayroux -CCD 2022-2027

Développement économique

- Dossier soutien investissement économique
- Isotoner- avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Calendrier

Questions diverses

Présents :

Bernard ANDRIEU, Maire de Saint-Martin Valmeroux
Arnaud BONY, Adjoint de la Mairie d'Ally
Régine BREUIL, Maire de Brageac
Louis CHAMBON, Maire du Falgoux, Président de la CCPS
Michèle CHASTAN, Adjointe au Maire de Pleaux,
Jean-Pierre CINQUALBRES, Maire de Saint-Illide
Pascal ESCURE, Maire de Saint-Martin Cantalès
Patrice FALIES, Maire de Freix-Anglards
Delphine LESCURE, Maire de Salers
Jean-Noël PARRA, Maire de Barriac les Bosquets

Excusés : Nadine ANTIGNAC, Maire de Besse, André DUJOLS, Maire de Saint-Cernin, Françoise VIDAL, Adjointe de la Mairie d'Anglards de Salers.

DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur Louis CHAMBON explique au bureau communautaire qu'il est prévu de rendre compte des décisions prises aux membres du bureau et au Conseil communautaire (information, sur des sujets ne nécessitant pas de délibération), ce rapport a d'ailleurs fait l'objet d'une préconisation de la Chambre Régionale des Comptes

Plateforme Isotoner : actes de sous-traitance au marché de travaux

Entreprise titulaire : groupement Bergheaud / Gauthier pour un montant de 2 097 812,12 € HT

- ✓ Sous-traitance du traitement à la chaux à RMCL

Montant de la prestation : 245 105,00 € HT → sans incidence sur le prix du marché

- ✓ Sous-traitance de 2nd rang à ECOSTAB

Montant de la prestation : 240 651,69 € HT → sans incidence prix marché

- ✓ Sous-traitance de l'étanchéité du bassin à BHV Environnement

Montant de la prestation : 15 374,20 € HT → sans incidence sur le prix du marché

- ✓ Sous-traitance du lot « espaces verts » à Lantana – La Charmille

Montant de la prestation : 121 350,00 € HT → sans incidence sur le prix du marché, les membres du bureau s'interroge sur le montant de la sous-traitance du lot « espaces-verts », Monsieur Louis CHAMBON précise que dans ce lot on retrouve la renaturation du site mais également la clôture des lieux et le portail d'où le montant de 121 350.00€.

Plateforme Isotoner : avenant au marché de travaux

Entreprise titulaire : groupement Bergheaud / Gauthier pour un montant de 2 097 812,12 € HT

Intégration de prix nouveaux :

- Fourniture et pose de buses cadre pour mise en conformité avec le dossier Loi sur l'eau :
+ 55 269,36 € HT

Ajustement des prix du marché selon propositions techniques :

- 12 280,12 € HT

→ Nouveau montant du marché HT : 2 140 801,36 €

Monsieur Louis CHAMBON rappelle que Isotoner rembourse à terme l'ensemble des frais liés à l'aménagement de la plateforme. Monsieur BONY interroge pour savoir si le terrain appartient à la Communauté de Communes, Monsieur Louis CHAMBON expose que le terrain a été racheté à la Commune de Saint-Martin pour un prix de 3.04 € le m².

Madame Chastan demande qui est le constructeur pour ISOTONER, Monsieur Louis CHAMBON rajoute que le bâtiment d'un coût de 8.9 millions d'€ doit être réalisé par FOREZ BATISSEUR et également SMV.

ADMINISTRATION GENERALE

Rôle du bureau communautaire

Monsieur Louis Chambon expose aux membres du bureau le rôle du bureau

- Pilotage politique
- Décliner les orientations fixées par le conseil communautaire
- Arbitrer les priorités entre projets
- Assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques (économie, assainissement, enfance, tourisme...)
- Préparation des décisions
- Examiner les dossiers avant leur passage en conseil
- Sécuriser juridiquement et financièrement les propositions
- Suivi des projets
- Contrôler l'avancement des opérations (travaux, DSP, investissements...)
- Identifier rapidement les blocages (techniques, financiers, administratifs)
- Partager l'information entre élus

Délégations

Vice-présidents (6) :

1^{er} VP : Patrice FALIES – Affaires courantes et Culture, Associations, sports et loisirs

2^{ème} VP : Michèle CHASTAN – Attractivité économique, Tourisme et Urbanisme

3^{ème} VP : André DUJOLS - Enfance-jeunesse

4^{ème} VP : Régine BREUIL – Services, Santé

5^{ème} VP : Françoise VIDAL – Budget et Finances

6^{ème} VP : Arnaud BONY – Développement durable et Environnement

Membres du bureau (6) par ordre alphabétique :

- Bernard ANDRIEU - économie
- Nadine ANTIGNAC - services
- Jean-Pierre CINQUALBRES - habitat/logement
- Pascal ESCURE - travaux et réseaux
- Delphine LESCURE – tourisme + membre comité direction de l'OT
- Jean-Noël PARRA - assainissement et GEMAPI

Organisation

Monsieur Louis CHAMBON expose les modalités d'organisation à mettre en œuvre, pour ce qui est des réunions du bureau et du Conseil Communautaire les mardis seront privilégiés pour répondre aux nécessités des membres du bureau. La note sera mise en ligne.

- Caler réunion VP + membres avec les agents de la commission (faire connaissance, les dossiers en cours, calendrier, les sujets à travailler...)
- Les sujets en cours : Longayroux, Isotoner, Micro-crèche, périscolaire, centre de loisirs, travaux assainissement, étude structuration service assainissement, SPANC, OPAH, culture, associations
- À mettre en place : Commissions, PLUi (cahier des charges + consultation), visite équipements communautaires
- Installations SCoT, SPPGDMS (4 mai 18h30 CCPS)

Validation des Commissions :

Commissions					
	Commission économie	Commission environnement et développement durable	Commission services à la population	Commission Culture	Commission Habitat/Urbanisme
Champs d'intervention	Développement économique, tourisme, porteurs de projets, aménagements et travaux, zone artisanale	Assainissement, SPANC, GEMAPI, agriculture, environnement	CTG, micro-crèches, RPE, centres de loisirs, périscolaire, services aux personnes, santé, mutualisation	Programmation culturelle, associations, sports, loisirs, patrimoine	Habitat, logement, OPAH, logement vacant, urbanisme, PLUi, PICS
Divisions	Economie	Assainissement	Enfance – jeunesse		PLUi
	Tourisme	GEMAPI	CTG		Habitat/logement (OPAH)
		Agriculture	Services		
Agent référent	DGS, Cécile	DGS, Stéphanie, Florent, Claire	DGS, Mélanie, Véro, Loïc, Géraldine, Valérie	DGS, Véro, Anaïs	DGS, Cécile
VP et membres du bureau référents	Michèle, Bernard, Delphine	Arnaud, Pascal, Jean-Noël	André, Régine, Nadine	Patrice, Delphine	Michèle, Jean-Pierre
Elus : proposition	1 conseiller municipal par commune				

Budgets/Finances : Françoise, Louis

Commission attribution des places micro-crèche : 3 élus (Louis, Régine, Nadine) + 3 agents (Directrice + Directrice MC + RPE), prochaine Commission le 30 avril à 16h30.

Conférence des maires : au moins 2 par an (sujets d'actualités, intervenants extérieurs, demandes particulières...)

BUDGET

Comptes administratifs 2025 des annexes et Budgets prévisionnelles 2026 des annexes

Monsieur le Président expose aux membres du bureau qu'il a présenté des documents synthétiques pour les différents budgets, avec les principaux montants qui sont repris dans des colonnes colorées.

BUDGET ASSAINISSEMENT

CA 2025 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

889 609€

- Entretien réseaux
150 388€
- Charges générales
61 399€
- Amortissement : 370 000€
- Intérêts : 64 237€
- Analyses
19 646€
- Titre annulé
1 806€
- Charges de personnel
153 142€
- Frais médiation/justice
11 728,88 €
- Reversement agence de l'eau
55 201€

Recettes

804 484€

- Produits
651 374€
- FCTVA
15 110€
- Quote-part subventions
73 000€
- Subvention d'équilibre
65 000€



BUDGET ASSAINISSEMENT

CA 2025 - INVESTISSEMENT

Dépenses

931 452€

- Capital emprunt
188 207€
- Etudes
3 209€
- Amortissement
73 000€
- Travaux
667 035€

Recettes

1 302 145€

- Subventions
683 092€
- FCTVA
249 052€
- Amortissements
370 000€



- Travaux => Salers : 283 538€ / Le Fau : 205 204€ / Diagnostic : 86 916€ / Pleaux : 36 448€ / Saint-Cernin : 32 022€ / Saint-Martin Valmeroux : 16 500€

BUDGET ASSAINISSEMENT

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses 1 017 929.41 €

- Entretien réseaux
205 400 €
- Charges générales
65 350 €
- Amortissement : 370 000€
- Intérêts : 58 494.49 €
- Agence de l'eau
50 000 €
- Titre annulé
1 600 €
- Charges de personnel (communes)
107 300 €
- déficit 2025
1148 084.92 €
- Créances
11 700 €

Recettes 1 017 929.41 €

- Produits
662 600 €
- FCTVA
19 000 €
- Quote-part
subventions
79 836 €
- Subvention
d'équilibre
256 493.41 €



BUDGET ASSAINISSEMENT

BP 2026 - INVESTISSEMENT

Dépenses 2 204 066.29 €

- Capital emprunt
187 036.18 €
- Etudes
46 790.60 €
- Amortissement
73 000 €
- Travaux
1 473 417.55 €

Recettes 2 204 066.29 €

- Subventions
1 153 814.57 €
- FCTVA
185 810.29 €
- Amortissements
370 000€
- Emprunt
494 441.43 €



BUDGET SPANC

CA 2025 - FONCTIONNEMENT

Dépenses
50 463€

- Charges générales
11 873€
- Charges de personnel
38 741€
- Charges exceptionnelles
248€

Recettes
55 020€

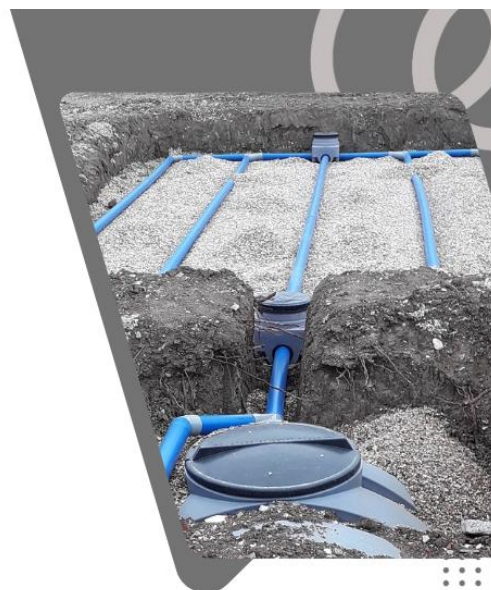
- Facturation
55 020€

INVESTISSEMENT

Dépenses
0€

Recettes
221€

- FCTVA
221€



PAYS
SALERS

BUDGET SPANC

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses
54 910 €

- Charges générales
12 525.92 €
- Charges de personnel
37 875.88 €
- Autres charges
1 660 €
- Virement section
2 848.20 €

Recettes
54 910 €

- Facturation
54 910 €

BP 2026 - INVESTISSEMENT

Dépenses

- Matériel
25 704.81 €

Recettes

solde n-1 : 17 749.32 €
excédent : 5 107.29 €
virement section fonctionnement : 2 848.20 €



PAYS
SALERS

BUDGET GEMAPI

CA 2025 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

66 896€

- Charges générales
7 478€
- Personnel
46 290€
- GEMAPI Auze Sumène
4 188€
- Amortissement
7 576€
- Dégrèvement
1 362€

Recettes

120 785€

- Solde N-1
15 840€
- Taxe GEMAPI
83 686€
- Participation autres
collectivités
21 258€



BUDGET GEMAPI

CA 2025 - INVESTISSEMENT

Dépenses

69 452€

- Solde N-1
34 547€
- Achat matériel
3 859€
- Etudes
23 896€
- Travaux
7 183€

Recettes

43 854€

- Amortissement
7 576€
- TVA
1 730€
- Excédent
fonctionnement
34 547€



BUDGET GEMAPI

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses
187 060.05 €

- Charges générales
19 130.17 €
- Personnel
50 000 €
- Amortissement
4 598 €
- Virement section Inv
113 331.88 €

Recettes
187 060.05 €

- Solde N-1
53 889.05 €
- Taxe GEMAPI
80 065 €
- Participation autres
collectivités
53 106€



PAYS COMMUNAUTÉ DE SALERS

BUDGET GEMAPI

BP 2026 - INVESTISSEMENT

Dépenses
373 678.88 €

- Solde 2025
25 598.26 €
- Achat matériel
41 941.87 €
- Etudes
76 136.75 €
- Travaux
230 000 €

Recettes
373 678.88 €

- Amortissement
4 598 €
- TVA
10 000 €
- Excédent
fonctionnement
113 331.88 €
- Subventions
245 747 €



PAYS COMMUNAUTÉ DE SALERS

BUDGET COOPÉRATIVE LAITIÈRE

CA 2025 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

175 454€

- Amortissement
146 181€
- Taxe foncière
3 532€
- Intérêts emprunts
25 740€

Recettes

258 296€

- Loyers
219 360€
- Amortissement
35 400€
- Refacturation TF
3 536€



PAYS COMMUNAUTÉ DE SALERS

BUDGET COOPÉRATIVE LAITIÈRE

CA 2025 - INVESTISSEMENT

Dépenses

191 702€

- Capital emprunt
156 302€
- Amortissement
35 400€

Recettes

200 995€

- Amortissement
146 181€
- Excédent fonctionnement
54 813€



PAYS COMMUNAUTÉ DE SALERS

BUDGET COOPÉRATIVE LAITIÈRE

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

258 300 €

- Amortissement 136 349 €
- Taxe foncière 3 540 €
- Intérêts emprunts 31 560 €
- Virement section 86 841 €

Recettes

258 300 €

- Loyers 219 360 €
- Quote-part 35 400 €
- Refacturation TF 3 540 €



PAYS COMMUNAUTAIRE DE SALERS

BUDGET COOPÉRATIVE LAITIÈRE

BP 2026 - INVESTISSEMENT

Dépenses

562 160.75 €

- Capital emprunt 220 271.86 €
- Amortissement 35 400 €
- Solde 2025 294 488.89 €

Recettes

562 160.75 €

- Amortissement 136 349 €
- Excédent fonctionnement 82 842.59 €
- Emprunt 256 118.16 €
- Virement section 86 851 €



PAYS COMMUNAUTAIRE DE SALERS

BUDGET BRASSERIE 360

CA 2025 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

117 466€

- Amortissement
90 000€
- Intérêts emprunt
11 040€
- Pompage & entretien
16 426€

Recettes

116 787€

- Loyers
94 086€
- Amortissement
15 500€
- Correction TVA
7 201€



PAYS COMMUNAUTÉ DE SALERS

BUDGET BRASSERIE 360

CA 2025 - INVESTISSEMENT

Dépenses

116 302€

- Capital emprunt
74 470€
- Bâche & étude
assainissement
26 331€
- Amortissement
15 500€

Recettes

116 925€

- Amortissement
115 790€
- Excédent
fonctionnement
1 135€



PAYS COMMUNAUTÉ DE SALERS

BUDGET BRASSERIE 360

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

109 586.24 €

- Amortissement
78 203 €
- Intérêts emprunt
10 206.25 €
- Charges générales
20 498.18 €
- Déficit 2025
678.81 €

Recettes

109 586.24 €

- Loyers
94 086.24 €
- Quote-part
15 500€



PAYS COMMUNAUTAIRE
DES ALPES
DES SAVALERS

BUDGET BRASSERIE 360

BP 2026 - INVESTISSEMENT

Dépenses

187 164.99 €

- Capital emprunt
75 854.72 €
- Travaux
30 000 €
- Amortissement
15 500 €
- Solde 2025
65 810.27 €

Recettes

187 164.99 €

- Amortissement
78 203 €
- Emprunt
108 961.99 €



PAYS COMMUNAUTAIRE
DES ALPES
DES SAVALERS

BUDGET ISOTONER

CA 2025 - INVESTISSEMENT

Dépenses

154 406€

- Etudes
42 030€
- Terrain
112 724€

Recettes

0 €



BUDGET ISOTONER

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

32 080 €

- Résultat 2025
80 €
- Intérêts
32 000 €

Recettes

32 080 €

- Autre produit courant
32 080 €



BUDGET ISOTONER

BP 2026 - INVESTISSEMENT

Dépenses

3 104 174.02 €

- Solde 2025
180 407.86 €
- Travaux
2 898 766.16 €
- Emprunt
25 000 €

Recettes

3 104 174.02 €

- Subventions
1 131 452 €
- Cession
767 722.02 €
- Emprunt
1 205 000 €



BUDGET

- Affectation des résultats – reprise budgets transport scolaire et micro-crèche - intégration au BP

Monsieur Louis CHAMBON présente les affectations de résultats pour les budgets 2026

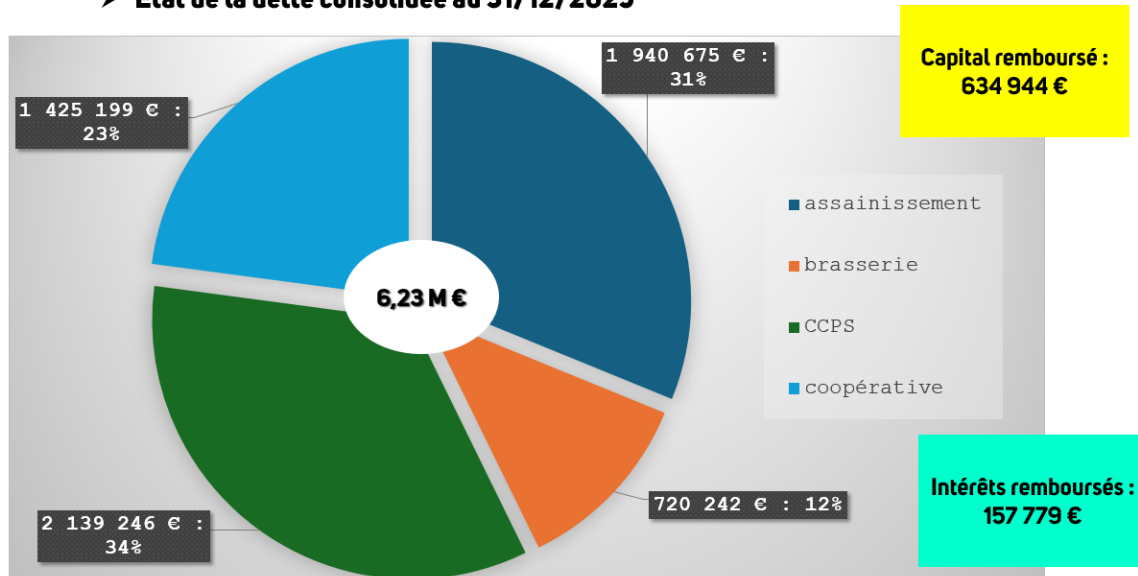
	Affectation à l'investissement	Affectation à la section de fonctionnement C/002		Affectation à la section d'investissement c/001	
	C/1068	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
BUDGET PRINCIPAL	675 762.85	484 790.62		159 612.28	
Transports scolaires			74 559.55		
Micro-crèche			5 603.44		31 816.66
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	675 762.85	404 627.63		127 795.62	
BRASSERIE GBL			678.81		65 810.27
COOP	82 842.59				294 488.89
SPANC	5 107.29			17 749.32	
ASSAINISSEMENT			148 084.92		423 821.96
ISOTONER			80.00		180 407.86
GEMAPI		53 889.05			25 598.26
TOTAL	763 712.73	458 516.68	148 843.73	145 544.94	990 127.24

BUDGET

- Etat de la dette consolidée au 31/12/2025

Monsieur Louis CHAMBON fait état de la dette au 31/12/2025 avec la précision que pour le budget assainissement la dette correspond au transfert de réalisé lors de la prise de compétence.

- **État de la dette consolidée au 31/12/2025**



BUDGET

Capacité de désendettement au 31/12/2025

Budget général :

4,5 ans

Budget assainissement :

9,2 ans

Analyse :

+ Points positifs

- Dette finalement raisonnable au regard du service
- Ratio cohérent pour un service assainissement

- Point d'attention

- Bonne capacité d'autofinancement avec la subvention d'équilibre (65 000 €) sinon **ratio = 13 ans**
 - Dynamique d'investissement encore forte
- Résultat d'exploitation négatif (à surveiller dans la durée)

Budgets annexes (brasserie et coopérative) :

Encaissements de loyers

Point de vigilance = paiement des loyers

BUDGET

Récapitulatif budgets 2025

RÉCAPITULATIF BUDGETS 2025



● **11.258 M €**
Dépenses totales

● **12.688 M €**
Recettes totales



BUDGET 2026 - Subventions aux associations

Règlement de subvention :

→ Clubs sportifs sur présentation de factures d'achat équipements :

- 0 à 20 licenciés : 200 €
- 20 – 40 : 400 €
- + 41 : 600 €

→ Associations de Musique :

- 500 €

+ Participation via le Chéquier de réductions

BUDGET 2026

Vote des taux d'imposition 2026

Taxes	Taux N-1 de la collectivité	Bases prévisionnelles pour N	Produit fiscal à taux constants
TFB	2.45	9 378 000	229 761
TFNB	10.37	1 052 000	109 092
TH	12.02	4 596 000	552 439
		TOTAL	891 292

Variation proportionnelle		Variation différenciée				
Coef. de variation proportionnelle		Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produit mathématique	Variation de produit fiscal
TFB	1.015782	2.60		2.60	243 828	14 067
TFNB		10.37		10.37	109 092	0
TH		12.02		12.02	552 439	0
				TOTAL	905 359	14 067

Cette structure de taux est correcte

Proposition :

voter une augmentation de 6 % du taux de TFB

Soit 2,45 % à 2,60 %

= + 14 067 €

45 communautés de notre strate :

Taux moyen 2,95 %

BUDGET 2026

Attribution de compensation

Monsieur Louis CHAMBON transmet au bureau les ACTP pour 2026 en rappelant que le montant des ACTP a été revu à la hausse à la suite du protocole de médiation pour régler le conflit avec les requérants concernant le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes.

COMMUNES	ACTP 2024	ACTP 2025	ACTP 2026	ACTP 2027
ALLY	20 208,08 €	40 511,78 €	38 168,69 €	33 873,64 €
ANGLARDS DE SALERS	-16 200,77 €	7 230,21 €	4 399,29 €	- 569,99 €
BARRIAC LES BOSQUETS	-8 097,45 €	621,93 €	95,70 €	- 1 700,80 €
BESSE	-4 975,17 €	3 294,00 €	2 779,29 €	1 073,98 €
BRAGEAC	4 025,93 €	3 879,97 €	3 588,04 €	3 588,04 €
CHAUSSENAC	-16 478,33 €	6 670,88 €	5 806,63 €	1 090,36 €
ESCORAILLES	-1 347,15 €	- 1 508,48 €	- 1 831,13 €	- 1 831,13 €
FONTANGES	-8 776,78 €	11 312,98 €	10 521,71 €	6 424,63 €
FREIX ANGLARDS	-6 432,88 €	3 544,77 €	2 676,68 €	594,34 €
GIRGOLS	-4 292,04 €	118,90 €	- 176,87 €	- 1 088,63 €
LE FALGOUX	-14 094,96 €	12 772,27 €	12 311,34 €	6 891,80 €
LE FAU	-1 421,34 €	- 1 477,04 €	- 1 588,43 €	- 1 588,43 €
LE VAULMIER	-7 114,78 €	9 363,69 €	9 125,54 €	5 806,03 €
PLEAUX	226 141,74 €	267 683,96 €	256 464,65 €	247 034,28 €
SALERS	41 035,01 €	54 087,42 €	53 054,15 €	50 340,34 €
ST BONNET DE SALERS	-36 034,56 €	23 647,83 €	13 999,55 €	1 098,24 €
ST CERNIN	21 223,04 €	37 152,82 €	36 215,59 €	32 935,91 €
ST CHAMANT	-10 707,15 €	- 1 791,32 €	- 2 766,97 €	- 4 647,70 €
ST CIRGUES DE MALBERT	-19 764,16 €	3 494,64 €	2 591,98 €	- 2 150,05 €
ST ILLIDE	12 801,68 €	21 346,24 €	18 834,14 €	16 874,02 €
ST MARTIN CLES	7 364,14 €	12 986,01 €	12 398,31 €	11 215,17 €
ST MARTIN VLX	75 474,03 €	120 798,57 €	112 498,52 €	102 603,61 €
ST PAUL DE SALERS	-4 636,43 €	15 298,45 €	14 883,61 €	10 855,15 €
ST PROJET DE SALERS	-5 955,17 €	1 502,51 €	976,28 €	- 567,88 €
ST VINCENT DE SALERS	-8 973,65 €	908,52 €	631,96 €	- 1 372,13 €
STE EULALIE	5 052,92 €	4 432,58 €	3 191,89 €	3 191,89 €
TOURNEMIRE	-5 005,93 €	- 2 012,64 €	- 2 511,99 €	- 3 160,58 €
TOTAL	233 017,87 €	655 871,47 €	606 338,13 €	516 814,08 €
commune qui encaisse	413 326,57 €	662 660,94 €	615 213,52 €	535 491,42 €
commune qui débourse	-180 308,70 €	- 6 789,48 €	- 8 875,39 €	-18 677,34 €

Évolutions :

- Protocole de médiation
- Clé répartition micro-crèche
- Réflexion à venir sur les ACTP assainissement pour plus de justesse sur le transfert (charges, personnel, emprunts...).

Monsieur Louis CHAMBON précise que les ACTP sont versées trimestriellement.

La question du Service Public d'assainissement non collectif est évoqué, Monsieur Louis CHAMBON précise que le règlement du SPANC a été voté et que les pénalités sont appliqués, néanmoins des aides de OPAH peuvent être alloués pour des personnes à revenus modestes et très modestes dans le cadre d'une mise en conformité.

Monsieur ANDRIEU intervient pour le hameau de Falgères, Monsieur CHAMBON précise que la programmation a été faite mais qu'il est nécessaire que les employés communaux procèdent à l'entretien des stations, il souhaite porter à la connaissance des communes que 107 000 € sont versés pour l'entretien des stations. Monsieur Andrieu demande si la Communauté de Communes peut assurer une formation, Monsieur CHAMBON rajoute que Stéphanie Juillard pourra se rendre disponible.

BUDGET 2026
Présentation BP 2026

Monsieur Louis CHAMBON présente aux membres du bureau le projet de BP 2026 :

BUDGET GÉNÉRAL

BP 2026 - FONCTIONNEMENT

Dépenses 5 825 129.67 €

- Amortissement 237 642.43 €
- Autres charges 896 740.86 €
- Charges générales 1 725 874.86 €
- Charges de personnel 888 530 €
- Reversement fiscalité 1 581 053.52 €
- Intérêts emprunts 116 288 €
- Virement section 330 000 €
- Titres annulés 4 000 €

Recettes 5 825 129.67 €

- Résultat 2025 404 627.63 €
- Produits 55 815.65 €
- Impôts et taxes 1 272 143.39 €
- Dotations 786 250 €
- Loyers et remboursement 69 000 €
- Photovoltaïque 13 000 €
- vente batiment (solde Farges) 45 000 €
- Fiscalité 2 914 293 €

- Refacturation de personnel 85 000 €
- Quote-part 180 000 €



BUDGET GÉNÉRAL

BP 2026 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses 4 969 545.90 €

- Solde 2025 379 463.87 €
- Emprunts 289 463.87 €
- Fonds de concours 90 000 €
- Quote-part 180 000 €
- Investissements 4 030 618.16 €

Opérations

- Longayroux 3 932 000 €
- Urbanisme 150 000 €
- Aménagements ZA 128 286.40 €
- Col de légal 41 239.63 €
- Hôtel d'entreprises 41 000 €
- Véhicule 40 556 €
- Parc foret 20 000 €
- Mobilier/logiciel 16 000 €
- Stade St Cernin 15 000 €
- Activité pleine nature 5 000 €
- Divers 1 000 €.



BUDGET GÉNÉRAL

BP 2026 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes
4 969 545.90 €

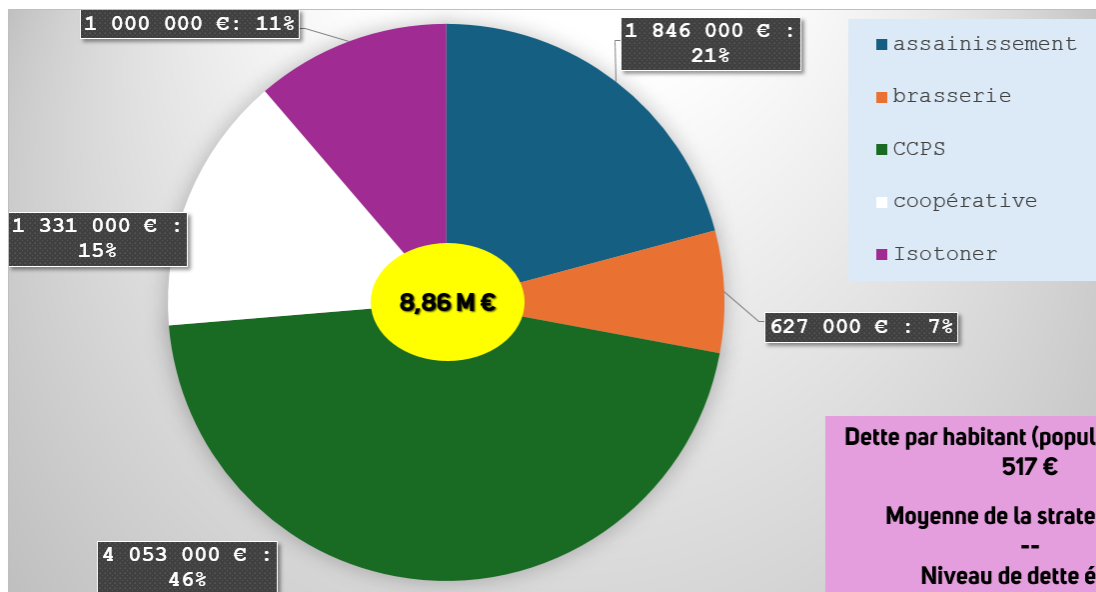
- Solde 2025
127 795.62 €
- Virement section
330 000 €
- Excédent
675 762.85 €
- Emprunt
1 095 341.20 €
- Amortissements
237 642.43 €
- Subventions
2 327 028.80 €
- FCTVA
150 000 €



PAYS
SALERS

BUDGET 2026

➤ État de la dette consolidée au 01/05/2026



➤ Capacité de désendettement 2026 (projection)

Budget général : (emprunt nouveau)

11,6 ans (épargne brute à 350 000 €)

Budget assainissement : (stable si versement subvention d'équilibre)

9 ans

Budgets annexes (brasserie et coopérative) :

Encaissements de loyers

Point de vigilance = paiement des loyers

Monsieur Louis CHAMBON précise qu'avec une projection de capacité de désendettement proche de 12 ans, la collectivité se situe aujourd'hui à la limite de sa zone de confort.

La situation reste tenable, mais la marge de manœuvre est très réduite. Toute baisse de l'épargne ou nouvel endettement pourrait rapidement dégrader l'équilibre financier.

Dans ce contexte, le développement de nouveaux services devra être maîtrisé, car il génère mécaniquement des dépenses de fonctionnement supplémentaires.

Par ailleurs, une révision des ACTP en matière d'assainissement apparaît aujourd'hui impérative pour garantir l'équilibre du service et refléter la réalité du transfert.

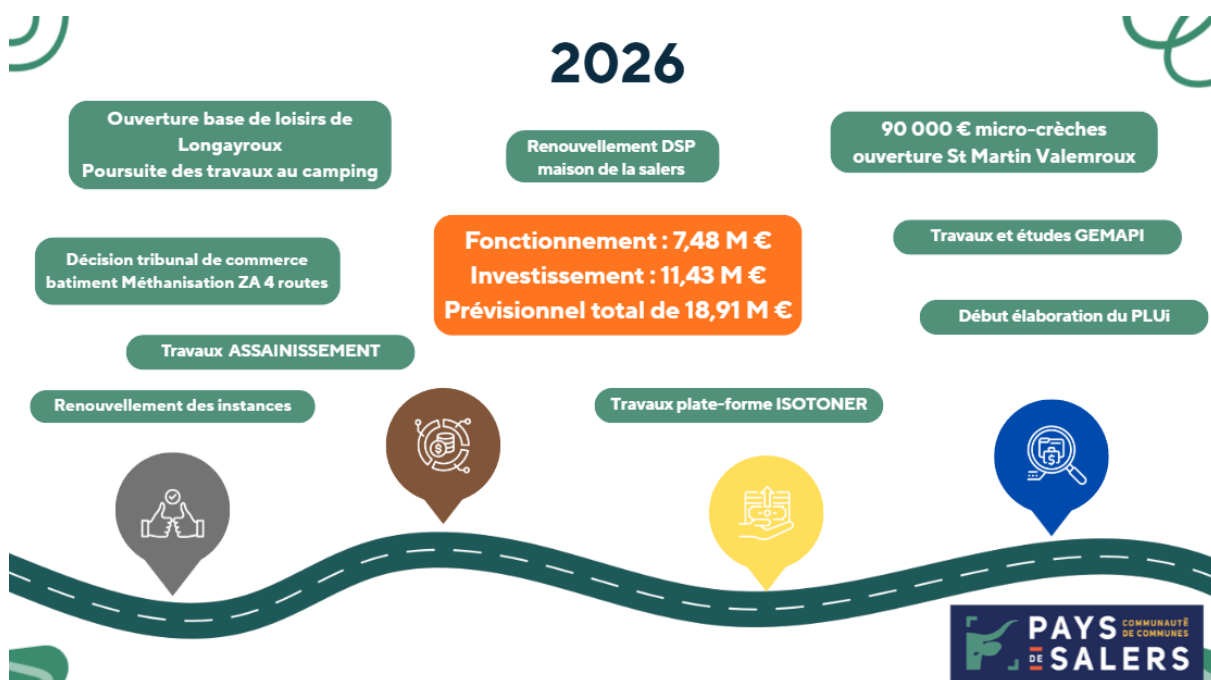
Le prix de l'assainissement est ajusté afin de tendre vers un coût du service plus équilibré. Une légère hausse de la fiscalité est également envisagée pour accompagner cette trajectoire.

Plus largement, les compétences liées aux services à la population devront faire l'objet d'un véritable pacte financier entre les communes et l'intercommunalité si nous voulons, à minima, poursuivre et développer quelques projets structurants sur la durée du mandat.

Il conviendra néanmoins de rester particulièrement vigilant dans les années à venir et de piloter avec rigueur les investissements comme les dépenses de fonctionnement.

BUDGET 2026

➤ Projets d'investissement sur le budget principal et les budgets annexes



ADMINISTRATION GENERALE

Délégations au Président

➤ **Commande publique, Fournitures et Services :**

jusqu'à 60 000 € HT

signature devis et bons de commande dans cette limite

➤ **Travaux marchés :**

jusqu'à 100 000 € HT lots < 100 000 € HT si cumul ≤ 20 % du marché total

➤ **Avenants :**

autorisés jusqu'à +10 % du montant initial,

Au-delà : décision du conseil communautaire.

➤ **Finances :**

le Président pourrait être autorisé à accepter les indemnités de sinistre ; renégocier les emprunts en cours ; déposer et signer les demandes de subventions ; - créer / modifier / supprimer les régies ; - signer les actes nécessaires à l'exécution budgétaire.

Exclus de la délégation : ⊗ souscription de nouvel emprunt ⊗ ouverture ligne de trésorerie ⊗ nouvel engagement bancaire décision réservée au conseil communautaire.

➤ **Ressources humaines :**

recrutement saisonnier ou temporaire ; remplacements d'agents absents ; recrutements liés aux services communautaires; enfance-jeunesse : micro-crèches, ALSH, périscolaire ; signature contrats, arrêtés, conventions...

Reste au Conseil : création / suppression poste permanent.

➤ **Actions en justice / assurances :**

défendre la collectivité ; engager actions urgentes ; signer actes d'assurance ; désigner avocat / expert / huissier jusqu'à 5 000 € HT par dossier,

➤ **Conventions courantes / patrimoine :**

conventions techniques ou administratives < 5 000 € HT, occupation temporaire domaine public < 12 mois, locations mobilières ou immobilières ≤ 3 ans

Reste au Conseil : acquisitions / ventes immobilières, baux longue durée, engagements structurants

➤ **Information des élus :**

Compte rendu à chaque conseil communautaire et Relevé des décisions joint à la note du conseil

➤ **Durée :**

Pour la durée du mandat du Président mais modifiable ou retirée à tout moment par délibération.

ADMINISTRATION GENERALE

Subvention Camping Longayroux - CCD 2022-2027

15 septembre 2023 : signature du Contrat Cantal Développement 2022-2027 entre le Département et la CCPS

Inscription de 7 projets intercommunaux et 6 projets communaux

➔ Soit un coût estimé total de 6 750 625 € HT pour 1 050 525 € de subventions CD15

Point d'étape avec les services du CD15 à mi-parcours pour réajuster le contrat en cours : suppression des projets annulés, report des subventions attribuées sur d'autres projets...

➔ Nouvelle maquette du contrat présentée lors du CC du 21 janvier 2026 et signature de l'avenant correspondant

Fléchage de 105 651 € supplémentaires de subvention CD15 pour la phase 2 du camping de Longayroux

ADMINISTRATION GENERALE

→ Mise à jour du plan de financement Camping Longayroux:

DEPENSES	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL HT
Acquisitions foncières	560 036,97	0,00	560 036,97
MO / CT / SPS	162 028,42	176 704,91	338 733,33
Etudes préalables	40 797,87	0,00	40 797,87
Désamiantage	15 000,00	0,00	15 000,00
Démolition	18 000,00	0,00	18 000,00
Gros œuvre	106 016,32	148 784,31	254 800,63
Charpente	0,00	222 932,42	222 932,42
Couverture	0,00	94 396,08	94 396,08
Menuiseries extérieures	0,00	52 768,84	52 768,84
Menuiseries intérieures	0,00	102 054,20	102 054,20
Cloisons / peintures	0,00	157 856,46	157 856,46
Carrelage / faïence	0,00	79 666,25	79 666,25
Sols souples	0,00	10 210,79	10 210,79
Serrurerie	0,00	73 229,41	73 229,41
Plomberie	0,00	231 760,70	231 760,70
Electricité	0,00	380 586,19	380 586,19
Cuisine	0,00	45 500,00	45 500,00
Terrassement / VRD / paysages	25 935,70	1 113 842,98	1 139 778,68
Piscine	23 733,00	161 139,68	184 872,68
TOTAL DEPENSES	951 548,28	3 051 433,22	4 002 981,50

RECETTES	Montant
CD15 - AAP Hôtellerie de plein air (phase 1)	188 191,00
CD15 - CDD 2022-2027 (phase 2)	426 176,00
CR - Ligne hébergement touristique	100 000,00
CR - CAR 2022-2027	200 000,00
DETR 2020	178 995,00
DETR 2024 (phase 1)	534 339,00
DETR 2026 (phase 2)	586 473,00
TOTAL subventions (55 %)	2 214 174,00
Autofinancement	1 788 807,50
TOTAL RECETTES	4 002 981,50

ECONOMIE

➤ Dossiers soutien investissement économique

Entreprise	Porteur de projet	Activité	Commune	Type de projet	Montant HT	Taux aide CCPS	Montant aide HT
2L TERRASSEMENT CANTAL	M. LARADE	TP	Saint-Chamant	Acquisition mini pelle	41 900 €	8%	3 352,00 €
LA CHAUMIERE	Mme PEBREL	Restauration	Anglards de Salers	Travaux rénovation + acquisition matériel cuisine	27 811,72	10%	2 781,17 €
L'IMPREVU	M. MESTRE	Restauration	Pleaux	Acquisition mobilier + matériel cuisine	51 818,46	10%	5 000,00 €
UN JARDIN SE CREE	M. MONGIL	Espaces verts	St Cernin	Acquisition débroussailleuse autoportée	13 000,00	8%	1 027,35 €
TOTAL							12 160,52 €

Ces projets sont éligibles à un cofinancement LEADER et/ou Région :

- 2L TERRASSEMENT CANTAL : 13 408,00 € LEADER
- LA CHAUMIERE : 2 781,17 € LEADER + 5 562,34 € Région
- L'IMPREVU : 5 727,38 € LEADER + 10 000 € Région (annule et remplace DECC_2025_141)
- UN JARDIN SE CREE : 4 109,41 € LEADER
-

Entreprise	Porteur de projet	Activité	Commune	Type de projet	Montant HT	Taux aide CCPS	Montant aide HT
MOULIN DES 13 VENTS	Mme DEGRELLE	Pisciculture	St Martin Clès	Captage eau	8 949,72	10%	894,97
AUBERGE DU FAU	M. FAVIER	Restauration	Le Fau	Acquisition mobilier + matériel cuisine	11 680,52	10%	1 168,05
LA CHARIOTTE A YOYO	Mme ANGLADE	Food truck	Freix Anglards	Acquisition matériel	6 977,79	10%	697,78
TOTAL							2 760,80 €

AIDES ECO AVEC COFINANCEMENTS LEADER + REGION	12 160,52 €
AIDES ECO SANS COFINANCEMENTS (CCPS SEULE)	2 760,80 €
TOTAL	14 921,32 €

ECONOMIE

➤ ISOTONER : avenant au marché de maîtrise d'œuvre

- DECC_2025_056 du 14 avril 2025 : attribution du marché de maîtrise d'œuvre à la société GETUDE pour un montant de 48 600,00 € HT soit une rémunération de 2,70% du montant des travaux estimé à 1 800 000,00 € HT
 - Le CCTP prévoit la fixation du forfait définitif de rémunération lors de la validation de la phase AVP. Coût des travaux en phase AVP : 2 444 000 € HT
- ➔ Réajustement du montant du marché de maîtrise d'œuvre :

		HT	TVA	TTC
	Mt Travaux	2 444 000,00 €	488 800,00 €	2 932 800,00 €
	% Rémunération	2,70%		
	Rémunération	65 988,00 €	13 197,60 €	79 185,60 €
AVP + PA	22,0%	14 517,36 €	2 903,47 €	17 420,83 €
PRO	20,0%	13 197,60 €	2 639,52 €	15 837,12 €
AMT	8,0%	5 279,04 €	1 055,81 €	6 334,85 €
VISA	7,0%	4 619,16 €	923,83 €	5 542,99 €
DET	34,0%	22 435,92 €	4 487,18 €	26 923,10 €
AOR	4,0%	2 639,52 €	527,90 €	3 167,42 €
OPC	5,0%	3 299,40 €	659,88 €	3 959,28 €
TOTAL	100,0%	65 988,00 €	13 197,59 €	79 185,59 €

CALENDRIER

- 12 mai 20h : conférences des maires
- 5 juin à 14h00 : visite de la coopérative de St Bonnet de Salers
- 24 juin à 14h00 : comité de pilotage CTG
- 7 juillet à 20h30 : conseil communautaire
- 15 septembre à 20h30 : conseil communautaire

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Louis CHAMBON souhaite porter à la connaissance des membres du bureau la question du transport à la demande, une réunion est organisée le 11 mai 2026 à 11h30 avec la Région responsable du transport et Stéphane SAUTAREL dans le cadre du transport scolaire ce sujet semble être à évoquer au cours de cet échange.

Le PLUI est également un gros dossier qui doit être porté par la Communauté de communes du Pays de Salers, il doit être réalisé avant le 1^{er} janvier 2030, un lancement doit s'opérer avant la fin de l'année.

Pour ce qui concerne la Conférence des Maires du 12 mai, un format libre ou l'ensemble des élus peut exposer ces questions sur l'intercommunalité semble pertinent.

La Présidence du SCOT sera ouverte lors de la prochaine réunion, Monsieur Louis CHAMBON précise qu'il ne sera pas candidat.

Sur la question du poids de la dette, Monsieur Chambon revient sur la nécessité de facturer les services de la Communauté mais également sur la fourniture des rôles d'eau. Monsieur BONY demande comment se fait la facturation, Monsieur Louis CHAMBON explique que la facturation de l'assainissement s'effectue par rapport à la consommation d'eau, la facturation de l'abonnement s'effectue de manière distincte.

Monsieur ANDRIEU explique que la facturation est en cours pour les années 2023 à 2025. Pour ce qui concerne les ACTP il faudra anticiper pour plus de visibilité. Monsieur Louis Chambon rajoute que cela sera difficile et qu'il faut d'abord réunir la CLECT avant de réviser les ACTP.

Madame CHASTAN intervient pour la maison des Artisans d'art à Pleaux, pour connaître la position du Président pour une reprise par la Commune. Monsieur Louis CHAMBON précise qu'il ne s'opposera pas à une reprise d'autant plus que la Communauté ne pourra pas investir sur cette maison.

Monsieur ANDRIEU souhaite pouvoir obtenir les coordonnées de la référente de l'Ecole de Musique pour ce qui concerne les bâtiments, Monsieur Louis CHAMBON fait un rappel sur le financement par la Communauté de Communes de l'Ecole de Musique voté en décembre 2025 refusant une adhésion à une structuration en Syndicat mais validant la participation de 13 000€ aux frais de direction et à la participation financière de la Communauté à hauteur de 50% des frais d'inscription plafonnés à 350€ pour les élèves de moins de 18 ans. Les autres Communautés de Communes participent aujourd'hui à hauteur de 25 000€ sur les frais de direction et sur des montants supérieurs pour toutes personnes prenant des cours de musique.

Monsieur ANDRIEU interroge le Président sur la possibilité d'un Office de Tourisme à Saint Martin Valmeroux. Il y a une demande des touristes qui passent par Saint Martin Valmeroux, aujourd'hui on a une boutique libre avec la fermeture de la Fripo'thé, ce serait bien.

Monsieur Louis CHAMBON précise que les finances de l'Office de Tourisme sont serrées et qu'il avait été validé 3 accueils : un à Salers, un à Tournemire et un à Pleaux, il serait peut-être pertinent d'ouvrir un créneau sur de l'affichage et de la communication.

La séance est levée à 22h15.